

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MAI 2018**

L'an deux mil dix-huit le 15 mai, à 20H30, le conseil municipal de la Commune de LA PACAUDIERE Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Georges DRU Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du conseil municipal : 4 mai 2018

Présents : Mrs DRU Georges – GACON Thierry - GEORGES Bruno – TAMIN Yves – GROULARD Cyril - Mmes JONIER Michelle - FOND Pascale – ROTA Chantal – CLAIRE Marina - MMs SAYROUX Frédéric BAILLON Jean-Paul – PIQUET Denis - Mmes ROLLET Aurélie – PAPON Isabelle .

Absent excusé : Madame LAUR

Secrétaire de séance : Monsieur Yves TAMIN

### **1 – TRAVAUX VOIRIE 2018.**

Monsieur le Maire rappelle les travaux prévus au titre du programme de la voirie 2018 concernant les voiries communales N°s 6 et 22 et qui a fait l'objet d'un avis public à la concurrence dans le cadre d'une procédure adaptée. Il présente le rapport d'analyse des offres. Il en ressort que l'entreprise qui pourrait être retenue est l'entreprise EIFFAGE à PERREUX.

Après examen et après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve l'offre de l'entreprise EIFFAGE proposée ci-dessus,
- Autorise Monsieur le Maire à signer le marché.

### **2 – TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX**

Monsieur le Maire communique au conseil municipal un courrier du Conseil Départemental de la Loire qui souhaite effectuer des travaux d'aménagement dans le local mis à disposition par la mairie et destiné aux services sociaux du Département.

Ces travaux consisteraient à la mise en place d'une cloison afin de partager ledit local et seraient pris en charge par le Département.

Après délibération, le conseil municipal émet un accord de principe. Le Département prendra contact avec la mairie pour la mise en œuvre de ces travaux.

Monsieur le Maire fait part ensuite au conseil municipal des travaux d'accessibilité qui ont été réalisés à ce jour dans les différents bâtiments communaux : Groupe Scolaire, Gendarmerie, local Boules, piscine, salle d'animation.

Il informe le conseil qu'un devis estimatif a été sollicité pour des travaux d'isolation extérieure de l'ancienne gendarmerie vu la possibilité d'obtenir une subvention au titre du PLH (Programme Local Habitat).

Le conseil municipal approuve un bail de location pour un logement de l'ancienne gendarmerie situé au 2<sup>ème</sup> étage, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2018.

### **3 – LOTISSEMENT LES SOURCES – décision modificative budgétaire.**

Il est approuvé, à l'unanimité, une décision modificative budgétaire pour le budget lotissement les Sources concernant la prévision de crédits pour les intérêts de l'emprunt à court terme.

#### **4- CONTRATS SAISONNIERS**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité, deux contrats saisonniers à temps complet pour la piscine pour les mois de juillet et août 2018.

#### **5 - REMBOURSEMENT ASSURANCE**

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de bien vouloir accepter le remboursement de 63.75€ de notre assurance GROUPAMA, suite à la résiliation d'un contrat d'assurance d'une caravane hors service. Approuvé.

#### **6 - DIVERS**

Il est communiqué un courrier de Roannais agglomération sur la semaine de 4 jours à la prochaine rentrée scolaire.

Le mercredi matin redevenant un temps extrascolaire, Roannais agglomération souhaite proposer une offre d'accueil. Une réflexion est à l'étude.

Monsieur le Maire communique ensuite un courrier du Collège Jean Papon qui concerne la pose de boîtes-géocaching dans la Pacaudière d'ici fin juin.

Le géocaching est un loisir qui consiste à utiliser un G.P.S. (système de positionnement par satellite) pour trouver des boîtes ou « caches » dans lesquelles sont insérées de petits objets, énigmes ou de simples messages.

Ce projet recueille un avis favorable du Conseil municipal.

Monsieur le Maire présente un courrier de l'Association « Les Amis du Vieux Crozet et de La Pacaudière » sollicitant, pour la biennale du Verre, samedi 25 et dimanche 26 août 2018, l'utilisation du secteur de la Frairie, le dimanche 26 août de 13h30 à 18h30.

Ce secteur sera utilisé comme aire de stationnement temporaire des véhicules de Tourisme et permettra ainsi d'organiser une navette gratuite pour assurer le transport des personnes du secteur de « la Frairie » et le village de Crozet.

Le Conseil municipal émet un avis favorable mais demande aux responsables de prendre contact en mairie pour définir ensemble le balisage à effectuer.

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal une demande de l'E.H.P.A.D. de LA PACAUDIERE souhaitant se doter d'un minibus adapté et équipé pour les personnes âgées en fauteuils roulants. Cette demande émanant dans un premier temps des résidents.

Il précise que l'établissement étant situé dans une commune de petite taille, tous les services ou sorties possibles ne sont pas à proximité immédiate. Un véhicule de transport est donc nécessaire pour s'y rendre.

L'objectif principal de ce minibus est axé sur le lien avec l'extérieur mais l'établissement ne peut assurer seul son financement, il fait donc appel aux communes concernées.

Après examen du projet et après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Considérant l'intérêt de ce projet décide d'allouer une subvention de 1000€ à l'E.H.P.A.D.

E.R.A. : Il est décidé de remplacer le lave-vaisselle, des devis sont présentés. Le choix s'est porté sur les Ets PERRIER.

Dans le cadre du projet de commémoration du centenaire de la guerre 1914-1918 réalisé par sept écoles du Canton, Monsieur le Maire informe que des spectacles seront présentés les 25 et 26 juin 2018 dans la salle ERA.

Suite à l'annonce de la fermeture de l'hôpital de Marcigny, Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un rassemblement contre cette fermeture aura lieu le 26 mai 2018 à 10H30 à la salle multifonctions à Marcigny.

Il est donné lecture d'une lettre de l'union départementale des associations et amicales pour le don du sang bénévole de la Loire concernant le défi organisé le 26 mai 2018 à Saint-Etienne. Défi qui consiste à regrouper 5000 personnes sur le terrain du stade Geoffroy-Guichard à Saint-Etienne pour dessiner une goutte de sang géante et battre ainsi le record mondial détenu par le Vietnam avec 4400 personnes.

Il est communiqué les remerciements de l'association « Les Joyeux Arpenteurs » pour la subvention allouée par la Commune.